

Election présidentielle 2009

Modeste Boukadia déclaré candidat indépendant

Au cours d'un déjeuner de presse, Modeste Boukadia a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de juillet prochain.



Les raisons de sa candidature sont essentiellement liées au paradoxe situation de pauvreté que connaît le Congo et qui sappe tous les efforts de développement. Alors que, selon Modeste Boukadia, la crise financière internationale sévis-

folie meurtrière de ces dernières décennies : « Il faut indemniser ces victimes pour faire passer le discours politique au sein du peuple congolais déjà meurtri et qui hésite à croire en ses leaders politiques faute de discours rassembleur. »

l'avait fait pour la convocation de la conférence nationale souveraine. »

Pour cela, Modeste Boukadia se veut l'héritier de la pensée des pères fondateurs de la République du Congo (Fulbert Youlou, Jacques Opangault et Félix Tchicaya) qui prônaient l'unité du pays : « Nous (acteurs politiques) devons mettre fin à la peur dans l'esprit de la population que les gens du sud ou du nord sont abominables. Nous devons aller vers l'unité nationale en disant non à la division. »

C'est la raison, à l'en croire, de sa candidature indépendante à l'élection présidentielle, en dépit de sa qualité de président du Cercle des démocrates et républicains du Congo-Brazzaville (CDRC), parti créé en 1993, estimant qu'en pareil scrutin, une élection qui détermine la vie de chacun des Congolais, il n'y a pas d'opposition « car il s'agit d'élire le président de la république. »

Cela est l'objectif de « L'autre politique », le projet de société du candidat Modeste Boukadia qui se résume en dix points (couverture sociale garantie pour tous ; rémunération immédiate des retraites

...sant est un atout pour le Congo, d'autant que les pays développés, qui subissent de plein fouet cette crise, chercheront à investir dans les pays pauvres afin de disposer des ressources premières nécessaires à la relance de leurs économies : « Le Congo étant malade, il doit se développer grâce aux potentialités (humaines et minières) du pays. » a-t-il signifié. Avant d'ajouter : « Qu'aucun pays ne peut se développer si la majorité de la population vit dans l'indigence. » Une indigence consécutive à l'absence de politique de prise en charge des victimes des guerres fratricides que le Congo a connues et dont l'exemple patent est l'occupation de l'ex-usine Impreco de Kinsoundi par certaines victimes de la

Ainsi modeste Boukadia estime que, pour l'élection présidentielle de juillet prochain, quelles que soient les divergences sur l'organisation dudit scrutin, les politiques doivent proscrire tout discours divisionniste ou toute action susceptible d'entraîner de nouveau le pays dans le chaos : « Nous ne voudrions pas qu'une nouvelle goutte de sang de la population soit versée dans ce pays (...) Il n'est pas question de mettre le peuple dans la rue puisqu'il ne vit pas dans la rue. Mais il s'agit plutôt de demander au gouvernement de dissoudre la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL) qui, selon moi, n'est pas indépendante pour garantir la transparence de ce scrutin. Je suis certain que le président de la République prendra cette décision, comme il

et pensions ; institution du fonds pour l'égalité des chances ; indemnisation de toutes les victimes innocentes des guerres civiles ; création des infrastructures viables ; réorganisation des échanges commerciaux ; développement du marché intérieur ; réhabilitation de la Force publique ; moralisation de la vie publique et construction des Etats-Unis d'Afrique centrale) sa vision globale, autrement appelé les « 10 Pas vers la prospérité et la qualité de vie

Marien NGAPILI

Un trafiquant d'espèces fauniques condamné à 12 mois de prison

La 3ème chambre correctionnelle a condamné à 12 mois d'emprisonnement un des deux ressortissants de la République du Congo pour trafic d'espèces fauniques protégées en mars au terme de plusieurs interrogatoires.

Les accusés avaient été arrêtés le 30 décembre 2008 pendant qu'ils «s'apprêtaient à commercialiser» un chimpanzé vivant, animal intégralement protégé en République du Congo.

Ils avaient été appréhendés par les services de la direction départementale de l'économie forestière de Brazzaville dans le cadre du programme de lutte contre la criminalité faunique. Les débats entre le ministère de l'économie forestière, partie civile et les trafiquants ont été ouverts depuis le 12 février der-

CONGO YA SIKA

PLANCHES TARIFAIRES

DOSSIER

½ PAGE: 100.000 FCFA

PAGE ENTIERE: 200.000 FCFA

¼ DE PAGE : 50.000 FCFA

PUBLICITE

AUTRES ANNONCES:

15.000FCFA

PAGE ENTIERE: 200.000FCFA